



**Présent(e)s :** Mme Ginette Anglade, Mme Laetitia Brancovan, M. Castro Munoz, M. Michel Cribier, M. Kader Goual, Mme Laetitia Harvey Duchesne, Mme Sarah Klucsar, Mme Julie Legg, Mme Marie-Claude Lhommet, Mme Arlette Liebert, M. Philippe Loiret, M. Pierre Lucot, Mme Nadine Pouillon, Mme Alice Quiles et Mme Marie-Antoinette Vitse.

**Excusé(e)s :** Mme Françoise Fluét, Mme Hardy-Houis Monique, M. Patrick Jaubertie, Mme Danièle Juranville, M. Patrice Migault, M. Luc Monti, Mme Corinne Pulicani et M. Pierre Schneider.

## **Intervention de Mme Karen Taïeb, élue référente du Conseil de quartier Arsenal**

### **Synchronisation des feux du quai des Célestins**

Mme Karen Taïeb explique que les services de la ville ont étudié la faisabilité d'une synchronisation permanente des feux du quai des Célestins souhaitée par les membres du Conseil de quartier Arsenal. Elle précise que si cette synchronisation est possible, elle n'est pas souhaitable car elle casserait l'onde verte mise en place et rajouterait de la pollution.

M. Pierre Lucot explique qu'il relaie les demandes des riverains et que cet endroit est utilisé par un large public, notamment qui se dirige vers les Nautes. Il précise qu'il y a beaucoup de monde en période estivale et fait remarquer qu'il y a des feux synchronisés 100 m en amont au carrefour quais/rue du Fauconnier. Il insiste sur la nécessité que, par mesure de sécurité, l'îlot central du passage piéton ne soit pas rempli de piétons, ceux-ci étant contraints de traverser au « vert voitures » faute de place. Il souhaite qu'un rendez-vous sur place soit organisé avec les services de la ville afin d'étudier la faisabilité sur place. Il insiste sur l'urgence de régler ce problème avant l'été, pour éviter qu'un accident ne se produise. Il rappelle la nécessité d'adapter les aménagements de la voirie aux nouveaux usages qu'ont engendré la piétonisation des voies sur Berges, celui-ci ayant notablement modifié le trafic des piétons, des voitures et des vélos générant de nouveaux conflits d'usage.

Mme Karen Taïeb invite les membres du Conseil de quartier à prendre des vidéos et des photos pour les transmettre aux services. Elle propose de faciliter la transmission de ces visuels aux services concernés tout en rappelant ne pouvoir remplacer l'avis technique des services.

### **Installation d'un feu vélo quai des Célestins pour sécuriser le croisement des vélos cheminant sur la piste cyclable avec celui des voitures tournant des quais pour remonter la rue Saint Paul.**

Mme Karen Taïeb informe les membres du Conseil de quartier de l'avis défavorable des services sur l'installation du feu vélo.

Le site étant identique à celui évoqué plus avant, M. Pierre Lucot souhaite qu'un rendez-vous sur place soit organisé avec les services de la ville en semaine, en même temps que la visite pour la synchronisation des feux.

M. Philippe Loiret propose de faire remonter les problèmes et de voir quelles solutions les services peuvent proposer.

### **Pollution**

Mme Karen Taïeb explique avoir, en tant qu'élue du 4<sup>e</sup> et Conseillère de Paris, assailli de questions l'ensemble des services. Elle précise partager avec le Maire du 4<sup>e</sup> le souhait de diminuer la pollution et ajoute que les derniers résultats ont montré une baisse de la pollution. Elle souligne la nécessité de vérifier si cette baisse de pollution concerne le quartier de l'Arsenal.

M. Enrique Castro Munoz rappelle que les membres du Conseil de quartier ont alerté M. Christophe Najdovski lors de la réunion sur la circulation qui s'est tenue au pavillon de l'Arsenal. Ils ont également alerté depuis 4 ans le Commissaire du 4<sup>e</sup> sur les problèmes de sécurité du quai Henri IV. Il signale les très longs délais de traitement des demandes. M. Enrique Castro Munoz demande pourquoi les mesures nécessaires n'ont pas été prises pour éviter l'accident mortel du quai Henri IV et regrette que les questions récurrentes n'obtiennent jamais de réponses.

Mme Karen Taïeb comprend l'exaspération des membres du Conseil de quartier et précise qu'elle ne cesse d'alerter les services sur ce sujet.

Mme Julie Legg fait remarquer que la proposition des membres du Conseil de quartier d'interdire aux véhicules venant du bvd Saint-Germain de tourner à droite au bout du pont de Sully risque d'entraîner des flux de circulation dans les petites rues du quartier. M. Pierre Lucot explique que les membres du Conseil de quartier ont suggéré cette solution dans l'attente des solutions promises par la Mairie ; il rappelle que l'unique réponse obtenue à ce jour concerne la ligne 72 dont la date de mise en service n'est à ce jour pas connue. Il précise qu'à défaut de propositions de la Mairie, les membres du Conseil de quartier cherchent des solutions alternatives dans le but d'obtenir des réponses concrètes qui pourront soulager le quartier.

### **Réouverture ponctuelle de la rue de Sully au stationnement**

Les membres du Conseil de quartier rappellent le réel problème de stationnement dans le quartier dû à la multiplication des travaux de voirie, et leur souhait de ré ouvrir ponctuellement la rue de Sully au stationnement. Mme Karen Taïeb fait part de l'avis défavorable de la Mairie du 4<sup>e</sup>, car la piste cyclable du boulevard Morland est actuellement déviée rue de Sully et car la rue sera occupée par des emprises chantiers et une base vie lors des futurs travaux de la place du Père Teilhard de Chardin prévus prochainement.

M. Philippe Loiret demande si la rue de Sully sera disponible au vélo et au stationnement.

Les membres du Conseil de quartier renouvellent leur demande d'avoir une présentation du projet de végétalisation de la rue de Sully ainsi que du Boulevard Bourdon pour lesquels leur avis avait été sollicité et pour lesquels le Conseil avait formulé des demandes.

### **Travaux**

M. Philippe Loiret demande la mise en place d'une concertation sur le programme de suivi des travaux et des changements, car les membres du Conseil de quartier ont découvert la déviation de la piste cyclable rue de Sully sans avoir eu en amont des plans ou de concertation.

M. Pierre Lucot constate qu'il y a un vrai problème d'information du Conseil de quartier sur les travaux et leurs impacts sur les riverains. Il regrette que le Conseil de quartier soit toujours mis devant le fait accompli et jamais préalablement informé. Il exprime la dangerosité de la déviation de la piste cyclable sur le trottoir devant les sorties d'immeubles. Les membres du Conseil de quartier souhaitent connaître le calendrier de l'aménagement de la place Teilhard de Chardin, le programme et la durée des travaux.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent également connaître le calendrier des travaux du bâtiment Morland.

### **Eclairage de la place des Vosges**

Mme Karen Taïeb explique que la Mairie du 4<sup>ème</sup> a saisi les services et leur a signalé les dysfonctionnements suite aux questionnements des membres du Conseil de quartier sur l'éclairage de la place des Vosges.

Mme Laetitia Harvey Duchesne précise que ni l'espace sous les arcades ni les lampadaires du jardin de la place des Vosges ne sont allumés et que les riverains ne comprennent pas les règles de l'éclairage. M. Pierre Lucot informe de la nécessité de laisser dans l'obscurité les espaces plantés pour en soigner la biodiversité et propose que seules les arcades soient éclairées.

### **Regroupement des arrondissements 1234**

Mme Karen Taïeb invite les membres du Conseil de quartier Arsenal à travailler sur la fusion des 1<sup>er</sup>, 2<sup>nd</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements. Elle évoque l'importance des apports des Conseils de quartier pour le futur secteur 1234. Elle rappelle que l'idée est de regrouper certains Conseils de quartier et que la préservation de l'ensemble des Conseils de quartier des quatre arrondissements du centre en l'état ne sera pas possible. Elle rappelle également que cette réflexion sur la géographie des Conseils de quartier a d'ores et déjà été saisie par le Conseil de quartier Saint-Merri qui a fait une présentation de ses avancées lors de la réunion du 26 mars et qu'un atelier de travail inter Conseils de quartier du 4<sup>ème</sup> est prévu prochainement. Dans cette perspective, elle invite les membres présents à réfléchir à comment agrandir leurs périmètres d'action.

## **Fusion des arrondissements du centre**

### **Compte rendu de la réunion du 26 mars par M. Michel Cribier**

M. Michel Cribier rend compte de la réunion organisée le 26 mars dernier à la Mairie du 4<sup>e</sup> sur la fusion des arrondissements du centre destinée aux membres du Conseil de quartier du 4<sup>e</sup>. Il précise que la réunion fut présidée par M. Ariel Weil, Maire du 4<sup>e</sup> et que Mmes Corine Faugeron, Evelyne Zarka, Karen Taïeb et Anne Lebreton étaient présentes. Il explique que M. Ariel Weil a introduit la réunion et a précisé que les codes postaux ne changeraient pas.

M. François Guichard, Directeur de la Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires (DDCT) a expliqué que plusieurs instances réfléchissaient sur le sujet de la fusion : les 48 conseillers élus, les 15 conseils de quartier, des agents des mairies fusionnées et les habitants, à travers la plateforme mise en ligne.

M. Michel Cribier fait part du souhait, affirmé pendant la réunion, de regrouper les Conseils de quartier en diminuant par deux leur nombre sur le futur secteur, pour des raisons notamment budgétaires, le même budget étant affecté à chaque Conseil, quel que soit sa représentativité.

Des ateliers inter arrondissements seront organisés à l'été 2018 pour faire des propositions concernant le regroupement géographique et la fonction des conseils de quartier.

Le choix de la futur Mairie du centre n'est pas encore défini : il se fera entre la Mairie du 4<sup>e</sup> et la Mairie du 3<sup>e</sup> et sera plus ou moins établi au mois de juin.

Les membres des Conseils de quartier sont aussi invités à réfléchir à l'usage des trois mairies qui seront laissées vacantes.

Le rapport final doit être remis à la Maire de Paris avant le 31 décembre 2018.

M. Michel Cribier ajoute que M. Alain Genel, président du Conseil de quartier Saint-Merri a présenté le travail réalisé avec les Conseils de quartier des 1<sup>er</sup>, 2<sup>nd</sup> et 3<sup>e</sup> arrondissement, limitrophes au quartier Saint-Merri. M. Alain Genel a expliqué que les chartes des Conseils de quartier sont différentes selon les arrondissements. Il a montré la proposition d'un grand quartier fusionné qui est à cheval sur les 4 arrondissements actuels et qui va des grands boulevards jusqu'à la Seine.

Quelques questions ont été posées pendant la réunion du 26 mars, notamment sur la sectorisation des écoles. Mme Evelyne Zarka a précisé qu'un dialogue par delà les frontières d'arrondissement existe déjà et que les 4 arrondissements fusionnés gagneront en poids dans leurs échanges avec les services de la ville.

M. Michel Cribier s'est exprimé lors de cette réunion en défaveur de l'élargissement des Conseils de quartier qui n'améliorera pas la démocratie locale.

### **Echanges sur la fusion des arrondissements du centre**

M. Philippe Loiret explique que l'argument fondamental pour réunir les conseils de quartier est d'avoir le quota de personnes.

Certains membres du Conseil de quartier partagent l'avis que le regroupement des conseils de quartier va à l'encontre de l'aspect local du quartier et rappellent qu'ils ont du mal à obtenir des réponses à leur échelle. Mme Laetitia Brancovan suggère qu'un élargissement géographique pourrait donner davantage de poids au Conseil.

Exprimant la crainte d'un isolement du quartier Arsenal, Mme Julie Legg évoque la nécessité de regarder les quartiers limitrophes avec lesquels l'Arsenal a le plus d'affinités.

Tout en appréciant les arguments exprimés en faveur ou défaveur d'un regroupement, M. Pierre Lucot rappelle qu'il s'agit pour le moment d'une concertation dont l'objet est d'ouvrir un débat sur la fonction des conseils de quartier pour un développement de la démocratie locale. Le regroupement géographique ne peut à ce titre être considéré comme une obligation, l'argument économique ne pouvant peser à lui seul pour défendre le regroupement. Il rappelle, avec M. Michel Cribier, que l'échelle de la rue a également été défendue lors d'autres débats du même type. M. Michel Cribier rappelle également que le quartier de l'Arsenal correspond à un découpage remontant à 1850. Cet argument historique est pour lui un motif à retenir ce que conteste Monsieur Philippe Loiret.

M. Pierre Lucot propose que les questions suivantes soient débattues :

- Au-delà de quel nombre de participant une assemblée permet-elle l'expression de tous ?

- A quelle distance et suivant quels critères géographiques risque-t-on de diluer le quartier dans des usages de l'espace, des équipements, des commerces qui ne seraient pas partagés par ses habitants.

- Dans le cas d'une extension souhaitée (ou imposée ?) vers quelle(s) direction(s) devrait ce faire cette extension : au Nord vers la Place des Vosges ?, à l'Ouest vers Saint Paul ? au Sud vers les Iles ?...

Il demande surtout que la mission et les fonctions du Conseil de quartier fasse l'objet d'une nouvelle réflexion, enrichie par l'expérience des autres chartes d'arrondissement afin que la démocratie locale soit davantage valorisée.

La coordinatrice des conseils de quartier du 4<sup>e</sup> présente succinctement les différents sujets abordés dans les autres quartiers du 4<sup>e</sup> et annonce qu'une réunion de travail sur le sujet sera prochainement organisée pour les 4 conseils de quartier du 4<sup>e</sup>.

Monsieur Michel Cribier rappelle que son étude, transmise à l'ensemble des conseillers, a clairement démontré que la desserte de la Mairie du 4<sup>e</sup> est bien meilleure que celle du 3<sup>e</sup>.

## Sécurité

M. Pierre Lucot informe les membres du Conseil de quartier que les co-présidents des conseils de quartier du 4<sup>e</sup> vont rencontrer la nouvelle commissaire du 4<sup>e</sup> début mai. Il invite les membres présents à s'exprimer sur les sujets qu'ils souhaitent voir traités lors de cette rencontre.

Plusieurs membres souhaitent voir aborder le sujet du quai Henri 4, le sujet du radar demandé et du bouton poussoir pour piétons.

Il est proposé de demander si le Commissariat est concerné par les incivilités et s'il peut émettre un avis sur le cheminement des manifestations. Il est rappelé les destructions des pieds d'arbres qui ont fait suite à la technoparade.

Mme Alice Quilès évoque l'insécurité ressentie par la présence de jeunes dans la rue Charlemagne ainsi que dans le village Saint-Paul.

Il est évoqué l'agression d'une personne qui prenait de l'argent, au Crédit Lyonnais situé à l'angle du bvd Henri IV et du quai Henri IV.

Il est signalé la faible quantité des places de stationnement dans le quartier alors que de très nombreux véhicules de police stationnent aux abords du commissariat sur les places de stationnement.

M. Pierre Lucot et d'autres membres du conseil considèrent habiter dans un quartier à faible délinquance et souhaite, tout en prenant en compte le ressenti évoqué, relativiser le sentiment d'insécurité. Il invite les membres du Conseil de quartier à écrire aux co-président.es pour formuler toute autre demande à destination de la Commissaire de Police du 4<sup>e</sup>.

## Vide-greniers Arsenal

Mme Sarah Klucsar explique que les flyers et affiches du vide-greniers ont été imprimés et que les bulletins d'inscription sont présents à l'accueil de la Mairie du 4<sup>e</sup>. 150 stands sont prévus sur le vide-greniers cette année, allant de la place de la Bastille jusqu'à Sully Morland et sur un bout de la rue de la Cerisaie.

Une communication a déjà été lancée dans les écoles Tournelles, Vosges et Neuve Saint-Pierre. Une relance des anciens inscrits est prévue. Une communication sur le site vide-grenier.org a été effectuée ainsi que sur le facebook du Conseil de quartier.

La demande pour la présence du stand de crêperie a été envoyée. Il y aura également comme l'an passé un stand du Conseil de quartier.

Mme Sarah Klucsar va contacter M. André Moreau, président du Conseil de quartier Saint-Gervais, pour échanger sur la réalisation du marquage au sol de stands.

Il est rappelé que le succès de ce vide grenier dépendra de l'engagement du plus grand nombre principalement le jour d'installation des stands.

*Pour information de tous, et faisant suite à cette réunion du 4 avril, la Mairie du 4<sup>e</sup> nous informe prévoir une inauguration du vide grenier en présence des musiciens de la garde républicaine qui assureront une animation musicale durant une trentaine de minutes.*

## Divers

Les nuisances occasionnées par les concerts organisés sur le quai Saint-Bernard sont à nouveau évoquées. Il est à nouveau demandé que des mesures permettant de constater le niveau de décibel émis soient prises côté rive droite pour constater les nuisances sonores occasionnées.

L'absence de station velib sur le bvd Bourdon et plus généralement dans le quartier est une nouvelle fois signalée.

Mme Alice Quilès explique avoir visité, avec l'association Aux4coinsdu4, le bâtiment Morland et présente lors de la réunion du Conseil de quartier une maquette auto réalisée du projet Morland.

## Prochaines réunions 2018

**Mercredi 23 mai**, de 19h à 21h, salle Van Gogh de la **Cité Saint-Martin**, 4, rue de l'Arsenal

**Mercredi 20 juin**, de 19h à 21h, salle Van Gogh de la **Cité Saint-Martin**, 4, rue de l'Arsenal

*Chaque membre du Conseil est invité à transmettre à Pierre, Sarah et Hortense toute proposition de sujet qu'il souhaiterait voir aborder à l'occasion de la prochaine réunion.*